

# Éditorial

*Incontestablement, le sommet de Copenhague a déçu les Européens.*

*Cette déception tient non seulement au contenu de l'accord (obtenu in extremis), mais aussi à sa nature juridique. Les engagements, qui y figurent, sont manifestement très en-deçà de ce que les pays européens espéraient, aucun objectif de limitation globale des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, ne figurant dans ce texte.*

*Par ailleurs, cet accord n'étant ni un traité, ni rattaché à un traité, il n'a aucune valeur juridique contraignante. Cette double insuffisance soulève immédiatement une interrogation : faut-il considérer ce texte comme un engagement pérenne et crédible de l'ensemble des parties signataires, ou bien comme un simple texte de transition préalable à la négociation d'un futur traité, qui aurait pour effet de le rendre rapidement caduc ?*

*Ce sont donc non seulement la question du contenu des engagements figurant dans cet accord, mais aussi celle de leur valeur qui sont posées.*

*Ce numéro de la série Responsabilité & Environnement des Annales des Mines entend apporter un éclairage sur ces différents aspects en présentant des témoignages directs sur les circonstances dans lesquelles le texte final a été élaboré et en explicitant les différents sujets et thèmes de la négociation. Une des particularités de l'Accord de Copenhague est, en effet, son caractère extrêmement ramassé : il se limite à douze articles, dont le contenu tient sur quatre pages. Une bonne compréhension de ce texte nécessite donc que soient rappelés les enjeux et les débats qui ont été soulevés au cours des négociations qui y ont abouti.*

*L'approche française étant résolument tournée vers la préparation d'un nouveau traité, ce numéro de Responsabilité & Environnement propose aussi des pistes de réflexion sur les priorités et sur les stratégies possibles en vue de futures discussions.*

*Enfin, la question du réchauffement climatique ayant cette particularité de toujours susciter des controverses sur le plan scientifique, des contributions argumentées sur cette question sont aussi présentées ici. En effet, il convient de ne pas oublier qu'au-delà de la résolution des questions financières, politiques et éthiques, le succès (ou l'échec) des futures négociations internationales sur le climat dépendra de manière cruciale de l'avancement de nos connaissances tant sur les causes du réchauffement climatique que sur son ampleur et ses impacts prévisibles.*

*Bruno SAUVALLE*